

Association ADRAMA-Chabada, Angers

Projet culturel et artistique & conditions d'exploitation du Chabada pour 2009 à 2014

En réponse à l'appel d'offre de délégation de service public
par affermage de la Ville d'Angers pour Le Chabada.
9 février 2009.

Association ADRAMA-Chabada, 56 bd du Doyenné, 49100 Angers

Sommaire

Association ADRAMA-Chabada, Angers	1
1. Projet culturel et artistique	1
2. & conditions d'exploitation	1
3. du Chabada pour 2009 à 2014	1
A Projet culturel & artistique	4
1. Cadre des missions et actions	5
Préambule	5
Service public délégué par la Ville d'Angers	6
Convention avec le Ministère de la culture et de la communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire).	7
2. Projet Culturel 2009-2014	8
Projet Culturel & projet artistique	8
Intentions du projet culturel	8
3. Organigramme des missions actions	10
4. Mission de diffusion	11
Contextualisation	11
Intentions de la diffusion	15
1 / Une programmation partagée	16
2 / Typologie des artistes programmés	16
3 / Priorités artistiques de la programmation Adrama-Chabada	17
4 / Partenariats avec des structures culturelles ou événements	19
Objectifs quantitatifs annuels de diffusion	19
5. Mission d'aide à la création et accompagnement des pratiques artistiques	20
1 / Soutenir la création professionnelle	20
2 / Soutenir la création amateur	21
3 / Contribuer à la formation artistique des professionnels	22
4 / Contribuer à la formation artistique des amateurs	22
6. Mission ressource	24
1 / Valorisation des initiatives locales	24
2 / Information, accompagnement et formation des porteurs de projet	25
3 / Participation à la structuration du secteur	25
7. Mobilisation et sensibilisation des publics	27
1 / Mobilisation des publics, communication	27
2 / Favoriser l'accès au plus grand nombre, diversifier les publics	27
3 / Actions de sensibilisation en direction des publics	29
4 / Prévention des conduites à risques	29
B Conditions d'exploitations	31
Organigramme de l'équipe permanente	32
Ressources humaines (postes, compétences, réseaux, formations...)	33
Développement durable	35
Responsabilités, sécurité et assurances	35
Suivi et évaluation de l'activité	36
Continuité du service public	37

A | Projet culturel & artistique

• Association ADRAMA-Chabada •

Projet culturel et artistique & conditions d'exploitation du Chabada – DSP 2009-2014

1. Cadre des missions et actions

Préambule

L'association ADRAMA-Chabada

Depuis l'ouverture en 1994, les activités du Chabada sont organisées dans le cadre d'une concession de service public culturel de la Ville d'Angers. Cette délégation est renouvelée tous les 5 ans environ avec une procédure d'appel d'offre de la part de la Ville.

L'Association pour le Développement du rock et des Autres Musiques à Angers (ADRAMA), devenu depuis ADRAMA-Chabada a été créée en 1988. L'association a fédéré les différents acteurs musicaux de la ville afin de devenir l'interlocuteur de la mairie pour la création de locaux de répétitions (La Cerclère – ouverture 1990). Au terme d'une délégation de service public culturel à laquelle l'association avait répondu, c'est elle à qui a été déléguée la gestion d'une salle de concert adaptée au rock et aux autres musiques (Le Chabada – ouverture 1994).

Scène de musiques Actuelles (Smac)

Les activités du Chabada s'inscrivent dans le cadre des Scènes de Musiques actuelles (SMAC). Ce label de l'Etat donne lieu à un conventionnement triennal de soutien financier (via la DRAC Pays de la Loire) au regard d'un cahier des charges et d'une validation du projet culturel et artistique.

Développement, évaluation et (ré)actualisation du projet

Ce projet culturel et artistique s'inscrit dans la continuité des projets développés par l'association ADRAMA-Chabada depuis l'ouverture du Chabada en 1994.

Pour autant, depuis 14 ans, l'association a régulièrement fait évoluer son projet culturel et artistique au fur et à mesure de l'expérience acquise comme de l'évolution du secteur des musiques actuelles et des moyens disponibles.

Cette nouvelle délégation 2009-2014 souligne davantage la place faite aux pratiques amateurs ainsi que le soutien à la création dans le cadre de résidences entre autres.

Nous proposons donc un projet culturel et artistique dans une continuité relative à ceux que l'on a développés les années précédentes et qui intégrera pleinement ces nouvelles missions d'accompagnement des pratiques amateurs et de soutien renforcé à la création.

Service public délégué par la Ville d'Angers

Document Programme, Délégation de Service Public, Chabada 2009-2014. (Extraits)

Contexte de la délégation

(...) Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville d'Angers s'attache notamment à favoriser l'accès aux musiques actuelles amplifiées pour le plus grand nombre par une politique tarifaire adaptée et par une politique de diffusion, de soutien à la création et d'accompagnement des pratiques artistiques locales.

Elle s'attache également à accompagner les projets artistiques et culturels de nouveaux acteurs dans un souci de démocratie culturelle.

Pour ce faire, Le Chabada et les locaux de création et de répétition qui l'accompagnent constituent les outils adaptés au service de cette ambition.

Le secteur des musiques actuelles amplifiées, et plus particulièrement l'exploitation de d'une scène de musiques actuelles (SMAC) et de studios de créations et de répétitions nécessitent des compétences particulières. C'est pourquoi l'exploitation de l'établissement est envisagée sous la forme d'une délégation de service public.

Titre I – Le service public délégué

Article 1-1 - Objet de la délégation et missions

Le service délégué porte sur :

La gestion et l'exploitation administrative, technique et financière du Chabada, lieu de diffusion musicale à Angers (salles de concert, débit de boisson, studios d'enregistrement...)

La découverte, la promotion et la diffusion des musiques actuelles amplifiées à travers la programmation d'artistes angevins, français et étrangers, dans un souci constant de montrer les nouvelles tendances artistiques ; le délégataire devra partager la programmation entre les associations spécialisées locales et les producteurs privés.

La création et l'accompagnement des pratiques artistiques locales (résidences, d'artistes, accueil des amateurs...)

l'encouragement d'initiatives locales en matière de promotion et de développement des musiques actuelles amplifiées y compris les cultures émergentes, à travers l'accompagnement de jeunes projets artistiques ou de projets culturels associatifs,

Le délégataire devra assumer un rôle d'information, de conseils mais aussi d'aide à la création, à la diffusion, répétitions et formations, d'accompagnement d'organisations de soirées.

Il devra développer les pratiques amateurs locales en lien avec les acteurs locaux concernés (le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers, les structures socioculturelles, les écoles de musiques...)

Le développement de l'action culturelle et de la sensibilisation auprès des publics (scolaires, monde associatif, quartiers...)

Titre II – Les droits et obligations du délégataire

Article II-1 - Les droits du délégataire – désignation des biens immobiliers

Afin de faciliter l'exécution de ce service, le Concédant met gratuitement à la disposition du Concessionnaire, trois biens immobiliers (...) :

- *Le Chabada, 56 bd du Doyenné, Angers*

• La Cerclère, chemin de la Cerclère, route de Briollay, Angers

• Le studio Tostaky, 56 bd du Doyenné, Angers

L'activité débit de boissons

(...)

Le délégataire pourra confier cette exploitation à un exploitant, aux conditions suivantes :

- l'exploitant assure le fonctionnement du débit de boisson conformément aux contraintes du service public indiquées ci-dessous. (...)

Convention avec le Ministère de la culture et de la communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire).

(Extraits de la convention triennale de soutien aux Scènes de Musiques Actuelles, 2007-2010)

Préambule

La Charte des missions de service public élaboré en 1998 réaffirme l'engagement fort du Ministère de la Culture et de la Communication en faveur de la création artistique et de l'action culturelle dans le domaine du spectacle vivant. Elle redéfinit les responsabilités de service public dans le spectacle vivant tant de l'Etat que des organismes subventionnés, tant par l'Etat que par les collectivités territoriales. L'Etat soutient directement la création et la diffusion, les organismes subventionnés ont la responsabilité à la fois artistique de la création, et sociale et territoriale de la diffusion.

Dans ce cadre, l'Etat confirme sa volonté de soutien privilégié aux lieux dédiés aux musiques actuelles dont le projet fait l'objet d'une formalisation spécifique et singulière tenant compte du contexte local, des projets émergents, du rapport au secteur marchand et de son inscription dans une dynamique professionnelle. Il soutient également les projets structurants qui amènent l'établissement à construire et animer un réseau territorial de diffusion.

Pour la période 1999-2001, l'association ADRAMA-Chabada, gestionnaire en délégation de service public de la salle Le Chabada, labellisé Scène de Musique Actuelle (SMAC), a pleinement réalisé les objectifs fixés par une première convention cadre. Elle constitue un pôle de référence dans les domaines du spectacle vivant par la qualité de son travail d'irrigation culturelle accompli notamment grâce à sa politique d'aide à la création (coproduction, résidences d'artistes...).

Article 1-1 Objet de la convention pluriannuelle

Par la présente convention, la structure s'engage à réaliser le projet artistique dont le contenu est précisé en annexe et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution. Pour sa part, l'Etat s'engage, sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances, à soutenir financièrement la réalisation de ces actions, y compris les moyens de fonctionnement qu'elles requièrent, à l'exception des financements imputables sur le titre VI du budget de l'Etat.

2. Projet Culturel 2009-2014

Projet Culturel & projet artistique

Le projet artistique a pour objet de décrire les priorités des choix artistiques, les éventuels enjeux liés aux formes de la création artistique.

Le projet culturel cherche à décrire le cadre dans lequel le projet artistique sera proposé. Il décrit également les finalités de ces propositions artistiques.

Projet artistique et projet culturel sont intimement liés. Si l'objectif de vouloir proposer aux publics des concerts de musiques actuelles relève bien du projet culturel, l'histoire de notre association, l'histoire de notre secteur s'est construite sur des engagements artistiques forts.

Un projet culturel ne fonctionne qu'alimenté par un projet artistique fort et inversement, un projet artistique exigeant n'a de sens que s'il est relayé par un projet culturel généreux.

Intentions du projet culturel

Contribuer à la reconnaissance et soutenir le rôle des musiques actuelles amplifiées comme champ d'expression culturelle et d'innovations artistiques

Favoriser l'accès du plus grand nombre possible d'individus et de groupes sociaux aux modalités d'expression qu'elles proposent, qu'il s'agisse de la pratique ou de la diffusion musicale.

- par une politique tarifaire adaptée (voir chap. 7)
- Proposer aux publics des concerts dans un espace adapté (public debout et circulant, accès libre au bar, à l'extérieur pour fumer, vrai bar comme lieu de convivialité, décoration et cadre de club plus que de théâtre, horaires adaptés)

Favoriser la diversification des publics,

- Par des actions de sensibilisation (voir Chap. 7)

Favoriser le développement culturel du territoire

- En accueillant, en accompagnant les projets artistiques et les projets culturels associatifs locaux (prioritairement les associations avec un objet artistique affirmé).
- En considérant Le Chabada et Les Studios Tostaky comme des outils à partager avec les associations et les producteurs privés (pour le Chabada).
- En considérant Le Chabada comme un lieu ressource pour les musiques actuelles, un équipement structurant, diffusant de l'information, un lieu d'accompagnement de projets. (voir Chap. 6)
- En favorisant la place des associations spécialisées dans la programmation (partenariats, cartes blanches)

Favoriser les pratiques en amateurs (voir Chap. 6)

- En continuant à accueillir des amateurs dans la programmation de 3 à 4 soirées dédiées par an (On Stage)
- En accompagnant les structures socioculturelles locales qui développent des projets musiques actuelles.

- En développant un partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional
- En favorisant les pratiques musicales (ateliers, stages, master Classes)

Accompagner et dynamiser la structuration du secteur des musiques actuelles

- Au niveau local, départemental, régional, national (voir chap. 6)

Développer une démarche de développement durable

(dans le prolongement de l'Agenda 21 culture de la Ville d'Angers / voir chap. 8)

S'impliquer dans des événements culturels locaux (voir chap. 4)

3. Organigramme des missions actions

Objectifs généraux

Contribuer à la reconnaissance et soutenir le rôle des musiques actuelles amplifiées comme champ d'expression culturelle et d'innovations artistiques

Favoriser l'accès du plus grand nombre possibles d'individus et de groupes sociaux aux modalités d'expression qu'elles proposent, qu'il s'agisse de la pratique ou de la diffusion musicales.

Mission centrale de diffusion

La découverte, la promotion et la diffusion des musiques actuelles amplifiées à travers la programmation d'artistes angevins, français et étrangers, dans un souci constant de montrer les nouvelles tendances artistiques.

Missions connexes

- 1 / Aide à la création et accompagnement des pratiques artistiques amateurs et professionnelles
- 2 / Ressource
- 3 / Mobilisation et sensibilisation des publics

MISSION de diffusion (Chapitre 4)

1 | Programmation partagée
L'ensemble de la programmation constitue le projet artistique global. La programmation est partagée entre 3 types d'opérateurs - organisateurs :

- L'ADRAMA-Chabada
- Les associations locales.
- Les producteurs privés.

2 | Programmation : typologie des artistes

- Artistes singuliers et /ou novateurs et/ou en démarrage de « carrière » et n'ayant pas un public constitué. En général les concerts en club (300 pers. max.).
- Artistes singuliers ayant trouvé un public. En général les concerts en salle (900 pers. max.).
- Artistes locaux professionnels et amateurs

3 | Priorités artistiques de la programmation ADRAMA-Chabada

- La pop et le rock dit « indépendant » et l'héritage du rock en général.
- Les croisements issus des musiques électroniques.
- 4 autres axes sont développés :
 - les musiques du monde - la chanson - les musiques dites "grosse" - les formes d'expression autres que la musique.

4 | Partenariat avec des structures culturelles ou événements (Accroche-Cœurs, Premiers Plans,...)

Mission d'aide à la création et accompagnement des pratiques artistiques (Chapitre 5)

1 / Soutenir la création professionnelle

- Des locaux (ou studios) de répétition
- Des espaces de pré production / répétition scénique
- De l'aide à la création

2 / Soutenir la création amateur

- Des locaux (ou studios) de répétition
- Des espaces de pré production / répétition scénique
- De l'aide à la création

3 / Contribuer à la formation artistique des professionnels

- Accueil de formation
- Montage de formation « à la carte » « à la carte » en partenariat avec Trempolino-Nantes
- Dispositif régional Artistes en scène.

4 / Contribuer à la formation artistique des amateurs

- Dispositif d'accompagnement annuel (Les parrainages)
- Organisation et accueil d'ateliers, stages et Masters Classes

Mission ressource (Chapitre 6)

1 / Valorisation des initiatives locales

- Publication d'un support papier (Le Yéty/ Scène locale)
- Publications Internet (Le Chabada/Scène locale) et Newsletter
- Collaboration au magazine Tohu Bohu

2 / Information, accompagnement et formation

- Conseils personnalisés
- Diffusion d'informations
- Organisation, accueil et participation à des formations
- Accueil de stagiaires

3 / Participation à la structuration du secteur

- Au niveau local
- Au niveau départemental
- Au niveau régional en lien avec le Pôle
- Au niveau national (Fédurok, Syndicat Musiques Actuelles, Centre National des Variétés)
- A travers des rencontres professionnelles

Mobilisation et sensibilisation des publics (Chapitre 7)

1 / Mobilisation des publics, communication

- Production d'une information différenciée
- Développement de plusieurs supports de com. (Site Internet, Programme bimestriel, Affichage, Tracts, médias)

2 / Favoriser l'accès au plus grand nombre, diversifier les publics

- Participation à la Charte Culture et Solidarité de la Ville d'Angers
- Politique tarifaire modérée et plafonnée
- Par la fidélisation (Carte Chabada)
- Tarifs réduits pour les groupes
- Actions vers les publics spécifiques

3 / Actions de sensibilisation en direction de publics

- (scolaires, étudiants, foyer de jeunes travailleurs, maisons de quartier,...)
- Concerts pédagogiques
- Rencontres d'artistes
- Ateliers de pratique musicale
- Visite pédagogique du Chabada

4 / Prévention des conduites à risques

- Risques auditifs (Peace & Love, bouchons d'oreille anatomiques)
- Alcoolisme

4. Mission de diffusion

Contextualisation

Sur le territoire

Sur une aire urbaine comme celle d'Angers (332 000 habitants), le Chabada est quasiment le seul à programmer les musiques actuelles amplifiées. Il existe une autre salle ; l'Espace Jean Carnet à Murs Erigné (jauge 1500) accessible aux producteurs privés relevant d'une activité lucrative et qui y organisent les concerts d'artistes pour lesquels Le Chabada est devenu trop petit.

Cette position centrale du Chabada participe à construire une forme de responsabilité qui guide notre projet ; tant dans la diversité de la programmation que dans l'accompagnement des projets artistiques locaux.

Angers, à l'inverse de Nantes, n'est pas une capitale régionale. En conséquence, nous rencontrons régulièrement des difficultés à programmer des artistes importants à nos yeux comme à ceux du public mais les tournées des artistes étrangers en France sont généralement très courtes et privilégient les capitales régionales.

Sur nos relations avec le secteur privé lucratif du spectacle vivant

Structure associative à but non-lucratif, délégataire d'une mission de service public par la ville d'Angers et bénéficiant d'une convention pluriannuelle avec le ministère de la culture, l'Adrama-Chabada se trouve néanmoins confrontée quotidiennement à l'existence d'un secteur économique lucratif.

Il s'agit en particulier de petites, voire très petites, entreprises du spectacle vivant. Il serait tout à fait caricatural de considérer leurs activités comme totalement dépourvues d'objectifs comparables aux nôtres (souci de l'innovation et de la qualité artistiques, intérêts pour les artistes en découverte, etc.).

C'est pourquoi, dans le cadre de nos activités, il nous revient à la fois d'envisager des situations de coopération, mais aussi de répartition des rôles. L'Adrama-Chabada ne peut en effet ni ignorer ni menacer l'activité de ces structures et encore moins adopter les logiques purement lucratives qui leur sont propres.

Un certain nombre de principes orientent donc nos relations avec ces entreprises (dont le cahier des charges de la DSP nous fait obligation d'accueillir certaines de leurs activités).

Le Chabada fonctionne dans le cadre d'une "délégation de service public culturel" et son territoire d'action s'arrête en général lorsque le secteur privé lucratif peut prendre le relais.

De plus, nous cherchons à ne pas prendre de risques financiers sur des artistes ayant acquis une viabilité économique pérenne et qui pourraient être pris en charge par le secteur privé lucratif du spectacle vivant.

Les relations avec le secteur privé lucratif portent aussi sur les thèmes suivants :

- achats de spectacles
- Location de la salle
- Limites de cohérence avec le projet artistique
- Artistes « points de repère » pour un très large public

Achats de spectacles : Nous achetons la très grande majorité des spectacles à des producteurs. Ce sont des entrepreneurs de spectacle, des employeurs d'artistes et de techniciens qui, via des contrats de

cession de spectacle, nous vendent le spectacle.

Location de la salle : Dans le cadre de notre programmation partagée, nous accueillons, des concerts organisés par des producteurs privés à but lucratif (avec une location du Chabada).

Ces concerts doivent être en cohérence avec le projet artistique global du Chabada et donc des missions qui nous sont confiées. Ils doivent être en cohérence avec les valeurs et la « façon de faire » que nous défendons.

Limites de cohérence avec le projet artistique : Dans le cadre de cette volonté affirmée d'ouverture à des productions extérieures, il est parfois difficile de déterminer une limite artistique « objective » aux concerts pouvant être accueilli au Chabada. Nous défendons un projet artistique qui n'intègre pas obligatoirement certains artistes commercialement « rentables », soit une très grande partie de ce qu'il est commun d'appeler « variété ».

En conséquence, nous nous réservons la possibilité de ne pas accueillir, à travers une location de salle, un artiste qui serait manifestement trop éloigné de notre projet artistique global.

Artistes « points de repère » pour un très large public : Nous continuons pour autant à soutenir des artistes à la forte pertinence artistique qui ont eu la chance de rencontrer un large public. Lorsque ces artistes « point de repère » pour le grand public sont programmés directement par le Chabada, c'est généralement parce que le secteur privé lucratif ne s'est pas manifesté.

Sur notre rôle de rééquilibrage aux propositions des « majors » du disque

En diffusant et en accompagnant des musiciens (hors du champ de la variété) qui n'ont pas pour ambition des gains immédiats et élevés, la programmation du Chabada représente globalement une forme de contrepoids, de rééquilibrage aux propositions artistiques des majors de l'industrie du disque.

Nous voulons soutenir d'abord et avant tout des artistes qui défendent une vraie création originale et dont le talent n'est pas formaté par une demande de rentabilité commerciale immédiate, des « artistes auteurs » comme on dit « cinéma d'auteur ».

Environ 85%¹ des artistes que nous programmons et voulons continuer à programmer ne sont pas sous contrat discographique avec les 4 « majors² » de l'industrie du disque.

Ce qui n'empêche pas d'avoir comme objectif de faire du développement d'artistes sur des groupes « au démarrage » qui feront d'abord un club chez nous (moins de 300 personnes) avant de trouver, peut-être, un plus large public. Par exemple, Louise Attaque, Zebda, Miossec, Yann Tiersen, Thomas Fersen, Cali, ont joué en club au Chabada.

Les « têtes d'affiches » sont programmées comme des points de repère pour les publics, autant en terme artistique (comme référence artistique), qu'en termes d'image (lieu ouvert à tous les publics et non pas uniquement à des publics spécialisés).

Très fréquemment, un artiste est programmé avant même que l'on sache qu'il réunira un large public (Camille en 2005, Ayo en 2006, Thomas Dutronc, Asa, The Do, Yael Naïm ou Micky Green, en 2008).

Sur les enjeux artistiques

Comme dans les autres domaines artistiques, les musiques actuelles amplifiées vivent et se développent par référence à leur déjà longue histoire. Elles se nourrissent également de métissages incessants entre les différentes formes des musiques populaires dont les échanges sont désormais mondialisés. Elles doivent aussi beaucoup aux innovations techniques qui font du travail en studio non pas seulement un lieu d'enregistrement mais aussi de création. Le travail scénique étant devenu à son tour (comme le studio) un lieu de manipulation des sons, en particulier dans le cas des musiques électroniques.

Un lieu comme le Chabada se doit donc d'intégrer dans son équipe une profonde connaissance des mouvements incessants de l'innovation artistique dans ce domaine, d'être en mesure de choisir parmi

¹ Chiffres des années passées.

² Virgin-EMI, Warner, Sony-BMG, Universal

l'offre musicale d'un moment ce qui peut à la fois constituer des orientations futures particulièrement fécondes, mais aussi refléter des courants musicaux qui sont ou ont été déterminants.

Cependant, ce qui se joue d'artistique dans ces musiques est aussi en relation avec un certain nombre de phénomènes sociaux et culturels portés par ces mêmes musiques. Leur « valeur en-soi » (du moins telle que fixée par des « experts » - programmeurs, professionnels divers, critiques, etc.) ne peut être seule prise en compte.

On ne peut ainsi oublier, en premier lieu, que ces musiques sont aujourd'hui, pour un nombre important de nos concitoyens, un terrain privilégié de rapport à l'art, à la création artistique. Beaucoup de jeunes ou de moins jeunes découvrent les processus de création (musicale ou littéraire) par ces musiques, ont accès aux courants esthétiques et à la diversité des formes symboliques – présentes ou passées – en travaillant sur des matériaux sonores, mais aussi des supports visuels ou des expressions chorégraphiques.

En second lieu, la qualité de ce rapport est sans cesse parasitée par les enjeux économiques du secteur de la musique tendant à limiter l'invention artistique au profit de la préservation des formes esthétiques économiquement "rentables".

Nous devons donc veiller à contribuer à la préservation de cette diversité esthétique et de favoriser l'accès du plus grand nombre possible d'individus et de groupes sociaux tant aux créations, aux formes singulières qu'aux aspects les plus méconnus de ces cultures musicales.

Sur les enjeux de sens

Cohésion sociale : Ces musiques sont très souvent chargées et investies de valeurs et de sens au travers des engagements qu'elles suscitent (militantisme associatif, communauté artistique...). Ces activités multiples dont elles sont le centre doivent être interprétées pour ce qu'elles sont : des interventions au sein de l'espace public, des prises de paroles témoignant de visions du monde plurielles, de valeurs alternatives, tant sur le plan esthétique que social ou même politique.

Ces engagements suscités, ces passions traduites en actes au-delà de la simple consommation de musique, sont autant de vecteur de cohésion sociale.

Enjeu culturel & enjeu artistique : En regardant aussi la construction des projets locaux et pas seulement la qualité de leur aboutissement, (l'œuvre éventuelle), les musiques actuelles amplifiées apparaissent comme un terrain à la fois de formation à la vie associative que comme d'expression d'une diversité artistique. Un équipement comme le Chabada doit pouvoir témoigner de cette double lecture des projets.

Nouvelle place des amateurs : Notre projet culturel et artistique doit intégrer une des spécificité importante des musiques actuelles : le très grand nombre de musiciens (dans leur diversité de postures et de statut, de l'amateur au professionnel)³. Notre projet culturel et artistique doit accompagner toute la « chaîne » des pratiques artistiques musicales (de la mise à disposition d'un local de répétition à l'aide à la création d'ambition nationale). La place des artistes amateurs est en cours de revalorisation, suite aux questions récentes d'emploi artistique (crise de l'intermittence des artistes).

Ce spectaculaire développement des pratiques musicales amplifiées nous confère une responsabilité supplémentaire au niveau local. Nous devons proposer des réponses aux amateurs autres que celle de la diffusion tout en étant avant tout un lieu de diffusion d'artistes professionnels. Nous devons aussi prendre en compte les nouvelles compétences acquises par beaucoup de musiciens en matière d'expertises musicales. Ceux-ci cherchant d'ailleurs parfois à bousculer la position des experts officiels que sont les programmeurs ou directeurs artistiques. C'est pourquoi, les partenariats avec des associations ou avec des artistes développant une expertise spécialisée, occupent une grande place dans notre projet.

Rapports Nord-sud : L'engouement de nombreux angevins pour le Mali et ses musiciens est bien ancré dans la vie culturelle locale. La récente dynamisation du jumelage culturel entre Angers et Bamako a confirmé un engagement réel d'artistes et d'acteurs angevins sur cette question de la coopération nord-Sud. Ces projets sont marqués par un engagement fort dans la durée et un investissement personnel des musiciens. Ce qui révèle une véritable conscience de « coopération équitable » ou les questions de sens

³ Une augmentation qui peut s'expliquer par des évolutions sociologiques (désacralisation de l'art), des évolutions techniques (mise à disposition de nouvelles technologies) et qui est aussi le résultat d'une décennie de politique publique de développement du rock puis des musiques actuelles.

sont omni présentes.

Développement durable : La mise en place d'un Agenda 21 Culture à Angers en 2009 devrait révéler ce que les musiques actuelles portent majoritairement des valeurs ou la dimension sociales est très fortement présentes. Le secteur associatif des musiques actuelles a aussi su développer des modes de gouvernance relativement ouverts (fonctionnement des équipes, prise en compte des acteurs extérieurs) et a su se doter d'outils professionnels originaux au service du secteur ; Fédération des lieux de musiques actuelles (Fédurok), Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (Ufisc), Syndicat des Musiques Actuelles (SMA), Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays, outils coopératifs (Coopalis...).

Conclusion sur les enjeux de sens : C'est pourquoi, si le Chabada est un lieu qui, dans son projet artistique, doit être attentif à la qualité et à la diversité des productions artistiques accueillies, il doit aussi porter un projet culturel global étroitement articulé aux enjeux sociaux, culturels et politiques dont les musiques actuelles se font l'écho.

Notre projet s'inscrit comme un outil de développement culturel ; de démocratie culturelle autant que de démocratisation culturelle.

Sur les publics

La programmation d'une scène de musique actuelle comme Le Chabada, tout en ne programmant que très rarement des artistes de variété, est susceptible d'accueillir une très grande diversité de publics. Il est fini le temps où les musiques actuelles ne concernaient soi-disant que les « jeunes ». De plus, diverses propositions favorisent spécialement cette diversification (apéro rencontres, spectacles pour enfants, concerts pédagogiques, stages et ateliers, partenariats avec d'autres structures culturelles, charte culture et solidarité,...

On peut néanmoins regrouper le public en trois grandes familles :

- **1 • Les publics spécialisés.** Le 1er cercle. Les « experts » sont des passionnés, alimentés par la presse et les réseaux spécialisés, spécialement intéressés par les nouveaux artistes, les anglo-saxons, les musiques extrêmes, les nouveaux courants. Ils sont souvent ouverts à différents styles et très mobiles pour aller voir des concerts. Les programmations qui leur correspondent le mieux ne sont pas encore rassembleuses d'un large public (concerts donc plutôt en club). Néanmoins, leur rôle de public prescripteur auprès des autres publics, leur influence (ils participent à faire l'opinion), fait d'eux une catégorie de public privilégié. Cette catégorie correspond globalement aux centres d'intérêts artistiques des journalistes spécialisés et des programmeurs des salles.
- **2 • Le public curieux.** Le 2e cercle. Attentifs à l'actualité musicale grâce aux grands médias (principalement la radio), ils écoutent des artistes qui seront nos points de repères publics et fréquentent également les salles de grandes capacités (Parc Expo d'Angers, Zénith de Nantes). Cette large catégorie de public relativement « cultivé » représente notre réservoir principal de public potentiel.
- **2 • Le grand public.** Le 3ème cercle. Cette très grande catégorie de public n'est que très peu reliée aux musiques actuelles telles que nous l'entendons. Principalement consommatrice de médias de masse, et donc de musiques produites par « l'industrie commerciale » de la musique. Néanmoins, régulièrement à travers certains artistes fortement reconnus, certains dispositifs d'incitation, ce « grand public » franchi donc les portes du Chabada. Dans un objectif de diversification des spectateurs, ce 3e cercle de public reste un objectif à toucher.

Sur la découverte

Depuis l'ouverture, nous constatons qu'il devient de plus en plus difficile de réunir le public sur la découverte totale, sur des artistes réellement et totalement inconnus.

L'augmentation du nombre de concerts et de festivals, la multiplication des productions enregistrées, l'augmentation du nombre d'artistes, la banalisation de la démarche du concert ; tout ceci a participé à marginaliser l'offre de véritable découverte. Celles-ci peinent aujourd'hui à réunir 100 personnes lorsque qu'aucun média (presse, Internet, radio,...) ne relaie le projet. En plus de faire partager notre engouement au mieux, il faut donc recourir à des opérations très incitatives sur les tarifs, sur les avantages offerts aux

porteurs de Carte Chabada (carte de fidélisation).

Les publics de musiques actuelles n'ont pas la même démarche que les publics des centres culturels qui font une plus grande confiance à la salle puisque souvent plus généralistes que connaisseurs.

Sur les logiques financières de la diffusion

L'histoire de notre secteur, ses pratiques militantes nous ont poussé à proposer un grand nombre de concerts avec des moyens financiers relativement modestes.

Le choix pourrait être fait d'utiliser les moyens financiers disponibles pour un nombre plus réduit de soirées afin d'accueillir des artistes de grande renommée, des projets plus ambitieux. Aux dépens de la diversité, Angers et Le Chabada y gagneraient certainement en termes de rayonnement et d'image. Mais ce n'est pas le choix que nous proposons.

Aujourd'hui, notre équilibre financier est construit sur :

- Une « programmation partagée », soit une offre élargie en quantité, en diversité : nous accueillons une bonne vingtaine de concerts organisés par les associations ou les producteurs privés, en plus des « nôtres ».
- une répartition à 50/50 environ de nos propres concerts entre ceux en club et ceux en salle (en club, les concerts ne s'équilibrent financièrement qu'exceptionnellement).
- un différentiel artistique⁴ moyen de 2 000 € pour chacune des 50 dates annuelles organisées financièrement par le Chabada.
- lorsqu'un concert affiche complet au Chabada (900 personnes), nous ne sommes jamais déficitaire sur l'économie directe de la soirée (billetterie / frais variables liés au concert).

Intentions de la diffusion

La programmation révèle le projet artistique du Chabada

La programmation définit l'identité du lieu, donc son identité culturelle vis-à-vis des populations en général, des publics en particuliers. Elle détermine donc autant un champ socioculturel de publics prédisposés à venir - des lycéens, des étudiants, des jeunes adultes, des adultes - comme elle détermine par défaut un champ socioculturel de publics qui ne se sentent pas concernés.

La programmation participe à l'élargissement des publics

La programmation dans sa diversité participe à l'élargissement du public

- diversité qui va d'une soirée techno à un concert de musique du monde et qui implique donc des publics sociologiquement très différents.
- dans sa capacité à proposer des points de repères « grands publics », des artistes s'étant constitués un public relativement large. Ces « têtes d'affiches » peuvent être vécues comme des envies à revenir sur des découvertes, mais surtout comme un moyen de garder un lien avec des publics non spécialisés.
- dans sa capacité à accueillir des projets locaux portés par des associations.

⁴ Le différentiel artistique correspond à la différence entre les recettes billetterie d'une soirée et les dépenses directes (artistique, frais d'accueil et de technique,...), hors fonctionnement général.

Limites du champ de programmation

Notre réalité de salle de concert avec public debout pose directement une limite aux artistes programmables (certains artistes chanson ou de musique du monde s'écoutent assis).

D'autre part, nous ne développons pas l'ensemble des formes artistiques musicales du champ des musiques actuelles, particulièrement en jazz, blues dans leur forme patrimoniale, musiques du monde.

Enfin, nous n'accueillons pas le champ de la « grande variété commerciale ».

1 / Une programmation partagée

Notre démarche est de partager la programmation avec d'autres opérateurs. Le Chabada devient alors un outil partagé, disponible aux initiatives artistiques et culturelles locales. Un lieu pour répondre aux besoins « de dire et de faire » des populations. Nous proposons donc une programmation partagée avec des acteurs associatifs, des musiciens locaux, des producteurs privés, des partenaires culturels.

L'ensemble de la programmation se veut le reflet du projet artistique et culturel global. La mise en œuvre de la programmation est partagée entre 3 types d'organismes :

- **1 • Environ 50 concerts produits et organisés par L'ADRAMA-Chabada.** Répartis entre concerts en club et concerts en salle, entre différents styles. Ces concerts - majoritaires en nombre - donnent le squelette du projet culturel et artistique de diffusion.
- **2 • Une dizaine de concerts produits et organisés par les associations.** Ce sont des accompagnements de projets plus que des prestations de service. Ces mises à disposition du Chabada (murs, son lumière), peuvent être considérées comme des coproductions d'intérêt artistique et culturel.
- **3 • Une dizaine de concerts produits et organisés par des producteurs privés** (société commerciales). Ce sont des prestations de service via une location du Chabada (murs, son lumière). Celles-ci peuvent être considérées comme des coproductions d'intérêt artistique et économique.

2 / Typologie des artistes programmés

Trois grandes catégories

Les artistes que nous voulons accueillir dans le cadre de la programmation partagée peuvent être classés en 3 grandes catégories :

- **1 • Artistes singuliers et/ou novateurs n'ayant pas (encore) de public constitué**

Ceux sont nos vraies découvertes. Ces propositions correspondent en général aux concerts en club (jauge 300).

- **2 • Artistes singuliers ayant déjà trouvé un public**

Nous proposons des artistes qui ont su se constituer une audience plus large. Ce sont en général nos concerts « points de repère ». Ces propositions correspondent en général aux concerts en salle (jauge 500 à 900).

- **3 • Des propositions artistiques faites dans le cadre du soutien à la scène locale et régionale**

Au-delà de la seule pertinence artistique, nous accordons une place privilégiée aux musiciens locaux. Ces

programmations sont complémentaires de l'accueil des amateurs. Ces propositions peuvent correspondre à des concerts en salle comme en club.

Remarques sur les « parcours de groupes » : Lo'Jo, Bell Œil, Zenzile, Rutabaga, Thierry « titi » Robin, La Ruda, Kwal, Sexy Pop, Nouvel R et quelques autres... Pour ces groupes, un grand nombre de rendez-vous communs ont ponctué ces années : concert à chaque étape importante du développement du groupe mais aussi soirées spéciales (enregistrement ou filage public, apéro concert pour une sortie d'album...).

Typologie par origine géographique

L'origine géographique des artistes accueillis dans le cadre de la programmation partagée pourrait être globalement la suivante :

- 45 % d'artistes français (hors région Pays de la Loire)
- 33 % d'artistes originaires d'Angers ou du Maine et Loire
- 7 % d'artistes originaires de la région Pays de la Loire hors 49, soit 40 % en cumuls sont originaires de la Région Pays de la Loire
- 15 % d'artistes étrangers dont la moitié environ d'anglo-saxons.

Typologie en fonction des éventuels supports discographiques

Globalement, nos choix de programmation (cf. paragraphe suivant) privilégient les artistes « indépendants », ou qui ne dépendent pas de l'industrie « lourde » du disque (Les 4 majors compagnies françaises). L'évolution de la place des supports discographique risque de faire bouger la typologie des artistes que nous accueillons. Néanmoins, celle-ci devraient donc être grossièrement la suivante :

- 60 % d'artistes ayant sorti un disque sur un label « indépendant »
- 25 % d'artistes sans disques (principalement les artistes locaux et les DJ)
- 8 % d'artistes ayant sorti un disque « autoproduit »
- 7 % d'artistes ayant sorti un disque sur une major

3 / Priorités artistiques de la programmation Adrama-Chabada

Objectifs :

- favoriser la diversité de l'offre artistique particulièrement dans ses formes de « défrichages »
- faire connaître des œuvres, des répertoires singuliers, qui ne rassemblent pas (encore) un public important.
- Tout en conservant notre spécificité musiques actuelles, nous voulons accueillir des formes artistiques non musicales qui s'inscrivent dans la même culture que notre projet artistique

En fonction de ces objectifs de priorités, cinq courants esthétiques principaux pourront être programmés :

- Le rock, pop folk dit « indépendant », l'héritage du rock anglo-saxon
- La chanson et ses dérivés
- Les musiques dites « groove » (rap, reggae, soul...)
- Les musiques électroniques et courants dérivés
- Les musiques du monde

Le rock et la pop dite « indépendante », l'héritage du rock anglo-saxon

Proposer ce courant qui reste encore aujourd'hui très vivant et en renouveau constant : Pop, rock, punk rock, hardcore et toutes les formes contemporaines d'un courant vieux d'un demi-siècle.

La chanson française et ses dérivés

Proposer les différentes formes de la chanson française d'aujourd'hui qui peuvent puiser leurs influences aussi bien dans la pop que chez des artistes plus classiques. Ces formes sont souvent à mi-chemin de la culture pop rock et de la variété de qualité. C'est aussi proposer des artistes à écouter debout.

Les musiques dites « groove » (rap, reggae, soul...)

Cette catégorie recouvre le funk, le rap, mais s'ouvre à la soul et de manière générale à toutes les musiques d'origines noires américaines qui « groovent » dans leur diversité, qu'elles soient héritières des courants issus des années 60-70. Elle intègre aussi le reggae et ses sous-familles.

La musique électronique et les courants dérivés

Proposer les différents courants des musiques électroniques ainsi que leurs croisements avec les formes artistiques traditionnelles de la chanson, du rock, du jazz et des musiques du monde pour se reconstruire sous l'influence des nouvelles technologies, des musiques électroniques.

Techno, post rock, ambient, électro world, électro jazz, dub, house, électro pop, drum and bass, jungle, ethno techno, trip hop,... Les qualificatifs sont infinis et constamment réinventés pour décrire cette évolution permanente au sein de ces courants musicaux où la culture Dj joue aussi un rôle important.

Les musiques du monde

Proposer des musiques du monde dans leur forme contemporaine : Musiques du monde à danser, à écouter debout. Musiques du monde croisant le blues, le rock, la pop ou la chanson.

Formes d'expression autres que la musique

Accueil et diffusion de petites formes, des projets transdisciplinaires - mélangeant musique, danse, arts de la rue, arts visuels - qui sont fortement reliés à un groupe de musique, un réseau de musiciens.

Typologie en fonction des esthétiques

Cette typologie des artistes par esthétique est basée sur les classifications proposées par le Centre National des Variétés. La typologie esthétique des artistes accueillis devrait être globalement la suivante :

- 35 % d'artistes classés « rock, pop, folk et courants dérivés »
- 18 % d'artistes classés « chanson et ses dérivés »
- 17 % d'artistes classés « rap, soul, reggae »
- 15 % d'artistes classés « musiques électroniques et courants dérivés »
- 8 % d'artistes classés « musiques du monde »
- 5 % d'artistes classés « jazz- blues »
- 2 % des artistes devraient proposer des formes autres que la musique ou des formes très spécifiques (spectacle pour enfants)

4 / Partenariats avec des structures culturelles ou événements

La participation du Chabada à des projets culturels et artistiques en partenariat avec d'autres structures culturelles locales, dans ou hors les murs, fait partie intégrante du projet. Ces partenariats permettent de développer une dynamique culturelle différente en élargissant le champ des propositions habituelles, en favorisant la diversification des publics. C'est aussi une autre occasion de dynamiser l'image et la perception du Chabada par la population.

Ces projets répondent également à « une envie de faire ensemble » entre acteurs culturels. C'est aussi souvent, une envie d'expérimenter d'autres façon de faire, d'autre façon de provoquer la rencontre entre artistes et publics.

• **Accroches Cœurs** : La participation aux Accroches Cœurs est la seule manifestation hors les murs à laquelle nous participons. Nous restons au service du festival tout en cherchant à apporter une part de la « personnalité » du Chabada. Après quelques années où nous avons co-organisé des projets relativement lourds (aménagement de place avec chapiteaux...), nous nous sommes recentré sur des propositions plus modestes en termes de charge de travail. Pour chaque édition, nous n'hésitons pas à repartir de la « feuille blanche ».

• **Festival Premiers Plans** : La participation au Festival Premiers Plans est systématique depuis 1994. L'objectif est de continuer à proposer, le plus souvent en co-organisant ensemble, des soirées spéciales musiques et images.

• **Gipsy Swing Festival** : Le partenariat avec le Gipsy consiste simplement à une mettre à disposition le Chabada pour une soirée concert. La programmation restant sous la responsabilité du festival.

• **Le Quai** : Les collaborations ont été très volontaristes à l'ouverture en 2007 (2 cartes blanches du Chabada au Quai lors du mois d'ouverture, 3 concerts en partenariat ensuite). En régime de croisière, des passerelles sont proposées chaque mois pour les publics ; un concert/spectacle de chaque structure est mis en avant par l'autre (communication et tarification spéciale).

La phase de lancement conjointe en 2008 du projet Bamako-Angers Aller / Retour (en partenariat avec la Ville) a ouvert d'autres pistes de collaborations.

Avec le changement de direction début 2009, ce projet comme les passerelles pourraient être renégociés. Néanmoins, notre motivation à construire des partenariats culturels dynamiques, des occasions de diversification des publics, est toujours présente.

Objectifs quantitatifs annuels de diffusion

Objectifs :

- Proposer 70 concerts par an environ, tous organisateurs confondus.
- Accueillir une dizaine de petites formules ou de propositions autres que concert (apéro rencontre, journée du disque...).
- organiser directement 45 à 50 concerts dont une vingtaine en club au moins.

Mise en œuvre : Programmation du dernier week-end de septembre à mi-juin, soit sur 9 mois. Pas de programmation de Noël à mi-janvier (2 à 3 semaines), durant 1 semaine pendant les vacances d'hiver et durant 1 semaine durant les vacances de printemps.

Le nombre de soirées organisées directement par le Chabada peut varier entre 45 et 55 par an selon les prises de risques financières plus ou moins nombreuses et plus ou moins fortes.

5. Mission d'aide à la création et accompagnement des pratiques artistiques

1 / Soutenir la création professionnelle

Objectifs

Soutenir la création professionnelle en cohérence avec le projet artistique de diffusion du Chabada.
Contribuer à la formation professionnelle des artistes

Mise en œuvre

• 1 • Des locaux de répétition

La création est à considérer comme une chaîne continue qui démarre dès le local de répétition, qui se prolonge sur la scène du Chabada lors d'une répétition ou pré-production scénique ou dans le cadre d'une résidence.

Proposer une offre de locaux de répétitions adaptée aux différents modes de répétition des professionnels

- locaux "à la carte" (loués à l'heure ou à la journée) ou "fixes" (loués au mois)
- locaux partagés ou accueillant un seul groupe
- locaux en accès régulé ou en accès 24h/24h

• 2 • Des espaces de pré-production / création scénique

Pour les professionnels, dont les créations sont destinées à la scène, la phase de pré-production scénique est devenue incontournable afin d'adapter leurs créations à la scène, non seulement musicalement mais aussi techniquement (son et lumière).

Il s'agit donc de proposer un panel complet et lisible de formules qui permettent de répondre aux besoins exprimés par les artistes et/ou leur producteur en terme :

- de types d'espace
- de matériel
- de besoin en personnel (techniciens, chargé de production, cuisinier...)
- d'hébergement

NB : La tarification de la location d'espaces de pré-production scénique prend en compte l'origine géographique de l'artiste (local ou non), le profil économique du groupe (en développement, "intermédiaire", établi) et la cohérence entre le projet accueilli et le projet artistique du Chabada.

Il peut même s'agir de gratuité en cas de co-production.

Pour plus de détails consulter l'annexe « Tarifs pratiqués ».

• 3 • De l'aide à la création

Assurer les coûts réels d'une création est souvent hors de portée des producteurs. Le soutien à la création professionnelle passe nécessairement par l'implication des scènes de musiques actuelles dans la préparation à la scène, au live.

Il s'agit donc de disposer d'un éventail de formules de co-production qui permet de moduler l'implication du Chabada en fonction de chaque projet soutenu.

Cette part de co-production peut inclure :

- la valorisation de moyens mis à disposition : moyens techniques (scène, matériel, hébergement...) et/ou moyens humain (techniciens, chargé de production, chargé de communication, cuisinier...)
- une participation financière : prise en charge de salaires (artistes et techniciens), de frais annexes (déplacements, promotion/communication...)

La participation financière s'appuie sur divers dispositifs régionaux ou nationaux :

- aides à la création sur un budget dédié
- aide à la pré production du CNV (commission 7)
- résidences musicales actuelles du CNV (commission 8)

NB : les résidences M.A. constituent le degré le plus avancé d'engagement du Chabada. Elles se déroulent sur une période plus longue, généralement une année, et englobent également des actions culturelles (sensibilisation des publics, ateliers pour les amateurs ...).

2 / Soutenir la création amateur

Objectifs

Soutenir la création amateur qui correspond au projet artistique de diffusion du Chabada

Valoriser la création amateur

Contribuer à la formation artistique des amateurs

Confronter les pratiquants amateurs aux exigences de l'univers professionnel

Mise en œuvre

- 1 • Des locaux de répétition

Proposer une offre de locaux de répétitions adaptée aux différents modes de répétition des amateurs

- locaux "à la carte" (loués à l'heure ou à la journée) ou "fixes" (loués au mois)

- 2 • Des espaces de pré-production / création scénique

Pour les amateurs confirmés, dont les créations sont destinées à la scène, la phase de pré-production scénique est devenue incontournable afin d'adapter leurs créations à la scène, non seulement musicalement mais aussi techniquement (son et lumière).

Il s'agit donc de proposer un panel complet et lisible de formules qui permettent de répondre aux besoins des artistes amateurs en terme :

- de types d'espace
- de matériel
- de besoin en personnel (techniciens)

- 3 • De l'aide à la création

Le soutien à la création amateur peut passer par l'implication du Chabada.

Cette co-production inclut principalement la valorisation de moyens mis à disposition : moyens techniques (scène, matériel,...) et/ou moyens humain (techniciens, chargé de production, chargé de communication, cuisinier...).

3 / Contribuer à la formation artistique des professionnels

Objectif : Contribuer à la formation professionnelle des musiciens locaux

Mise en œuvre :

- 1 • Accueil de formations

Il s'agit d'accueillir des stages proposés par des organismes de formation.

- 2 • Montage de formations professionnelles « à la carte »

En collaboration avec Trempolino. Il s'agit de mettre en place des formations personnalisées, individuelles ou collectives, en utilisant les financements AFDAS (Formation d'Entreprise, Droit Individuel à la Formation et Congé Individuel de Formation).

- 3 • Dispositif régional "Artistes en scène" (professionnels en insertion)

En collaboration avec Trempolino, Le Chabada accompagne et accueille un groupe régional dans un travail de répétition scénique encadré, réparti sur 6 à 8 mois.

4 / Contribuer à la formation artistique des amateurs

Objectifs

Permettre aux amateurs de progresser dans leur pratique.

Mise en œuvre

- 1 • Dispositif d'accompagnement annuel ; Parrainages Chabada.

Dispositif annuel (sauf exception) qui accompagne 3 à 4 groupes du département avec l'objectif de les faire progresser tout en les confrontant aux fonctionnements du monde professionnel.

Deux axes principaux d'intervention :

1 / Sensibilisation technique, artistique : Prise en charge de cours de chant. Prise en charge d'intervenants (technique, artistique) sous forme de "répétition scéniques encadrées".

2/ Aide à la compréhension de l'univers professionnel. Conseil, suivi de projet de développement (artistique, communication, diffusion).

- 2 • Organisation et accueil d'ateliers, stages et masters classes

- sous des formes courtes

- à des tarifs modérés

- sur des thèmes qui ne sont pas proposés par d'autres structures de formation musicale à Angers

- en prenant en compte les spécificités des musiques actuelles (transmission essentiellement orale, importance de l'amplification, importance de la création d'un répertoire personnel, pratique essentiellement collective...)

La responsabilité pédagogique et administrative est portée par le Chabada.

- 3 • Dispositif de soutien aux structures socioculturelles locales accueillant des pratiques musicales.

Il s'agit de contribuer à développer la pratique des musiques actuelles dans les structures socioculturelles en accompagnant les équipes d'animation.

- proposition de mise en réseau des structures
- accompagnement des équipes d'animations
- accueil des groupes amateurs en provenance de ces structures à Tostaky pour des répétitions ou filages encadrés

• 4 • Partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers

Il s'agit de contribuer au développement de la pratique des musiques actuelles au sein du CRR par l'accueil au Chabada (filage, répétition scénique...) de groupes accompagnés par le CRR

6. Mission ressource

1 / Valorisation des initiatives locales

Objectifs

Faire connaître, promouvoir et diffuser les initiatives musicales actuelles locales (49), qu'elles soient portées par des amateurs ou des professionnels (artistes, structures, organisateurs de concerts, labels discographiques, etc.).

Mise en œuvre

- 1 • Publication d'un support papier

"Le Yety / Scène locale" est un magazine gratuit de 12 pages, publié encarté à l'intérieur du programme du Chabada (4 parutions / an)⁵. Ceci qui lui assure ainsi une diffusion ciblée vers un public sensible aux musiques actuelles (tirage : 17 000 exemplaires). La valorisation des initiatives locales s'y fait à travers la publication d'articles, de news et de chroniques de disques.

- 2 • Publication Internet

La rubrique *Scène Locale* du site web du Chabada est la prolongation sur Internet du support papier. Cette version électronique offre davantage de souplesse et de réactivité (articles en versions longues, articles inédits, news en temps réel, etc.)

- 3 • Diffusion de la newsletter

Le Chabada consacre une partie de sa newsletter hebdomadaire à la diffusion d'informations concernant des initiatives portées par d'autres acteurs. Cela prend la forme de brèves qui, le cas échéant, peuvent pointer vers les articles mis en ligne sur le site du Chabada.

- 4 • Collaboration au magazine Tohu-Bohu

Les initiatives (sorties de disque, création de spectacle, festival, etc.) du 49 dont la dimension dépasse le niveau départemental sont relayées et valorisées au niveau régional à travers le réseau Tohu-Bohu. Ceci notamment à travers la publication du magazine Tohu-Bohu⁶. En tant qu'antenne Maine et Loire de ce réseau, le Chabada participe non seulement aux choix rédactionnels et à la rédaction du magazine mais aussi, plus largement, à la définition et aux évolutions de cet outil régional.

- 5 • Mise à disposition, dans nos lieux, d'espaces d'affichage et de dépôt de tracts.

Le tract et l'affiche restent des moyens couramment employés pour la promotion des initiatives locales (notamment des concerts et des sorties de disques). Au Chabada et à la Cerclère des espaces sont réservés aux acteurs locaux pour la diffusion de leur communication papier.

⁵ Format 18x14cm, imprimé en monochromie (noir sur blanc). Contenu type : 3 articles phares (2 pages chacun) consacrés à des acteurs locaux (groupes, collectifs, labels, structure...) ou à une thématique d'actualité du secteur des musiques actuelles (ex. : musiques actuelles et schéma régional d'aménagement du territoire, campagne de prévention des risques auditifs...) + 2 à 3 pages de "brèves" (actualité des acteurs locaux des musiques amplifiées, informations utiles aux musiciens, "bons plans" à ne pas manquer : stages, formations, tremplins, organisateurs qui recherchent des groupes, etc.) + chroniques de disques locaux.

⁶ Tohu-Bohu est un magazine trimestriel d'information sur les musiques actuelles en Pays de la Loire. Il est publié par Tremolino en collaboration avec le réseau Tohu-Bohu (réseau régional des centres information-ressources musiques actuelles).

2 / Information, accompagnement et formation des porteurs de projet

Objectifs

- Permettre aux acteurs locaux, amateurs (débutants ou confirmés) et professionnels de mieux développer leurs projets liés aux musiques actuelles.
- Contribuer à améliorer la connaissance du secteur des musiques actuelles chez les acteurs locaux.

Mise en œuvre

- 1 • Conseil personnalisé

Sur rendez-vous, au Chabada, à la Cerclère ou à l'extérieur, l'équipe met à contribution ses ressources, ses compétences et sa connaissance du secteur pour informer, conseiller et orienter les porteurs de projet (musiciens, managers, organisateurs de concerts, labels discographiques, institutions, collectivités territoriales, structures socioculturelles, techniciens son, etc.)

- 2 • Diffusion d'informations

A travers :

- nos supports d'information papier et web (news, articles pédagogiques)
- nos listes de diffusion par courrier électronique (news)
- nos réseaux (news)
- la mise à disposition gratuite de publications (ouvrages pédagogiques, revues spécialisées, annuaires spécialisés ...)
- l'organisation et l'accueil de temps de rencontre collectifs (informations, débats)

- 3 • Organisation, accueil et participation à des formations

Il peut s'agir de l'accueil de la totalité ou d'une partie de ces formations.

- destinées aux techniciens du spectacle (Ex : Artek Formations)
- destinées aux encadrants (managers, tourneurs...)
- destinées au secteur socioculturel (Ex : CNAM)
- destinées aux étudiants (Ex : Licence administration des entreprises culturelles, IUT GEA Angers)

- 4 • Accueil régulier de stagiaires (techniques, administratifs...)

3 / Participation à la structuration du secteur

Objectif

- Participer au développement du secteur des musiques actuelles, tant au niveau local que départemental, régional et national.

Mise en œuvre

- 1 • Au niveau local

- participation aux réflexions sur les politiques de soutien aux pratiques amateurs avec la Ville d'Angers
- développement d'une dynamique de réseau avec les structures socioculturelles
- partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers

- 2 • Au niveau départemental

- accompagnement d'acteurs départementaux
- collaboration à des chantiers de l'ADDM 49

- 3 • Au niveau régional
 - implication dans différents chantiers du Pôle Régional Musiques Actuelles des Pays de la Loire (accompagnement et développement d'artistes, enseignement musical...)
 - participation aux Jurys « Défi Jeunes » avec Jeunesse et Sports
 - participation au réseau Tohu-Bohu⁷
 - participation à diverses campagnes d'intérêt général (prévention des risques auditifs...)

- 4 • Au niveau national
 - Adhérent à la Fédurok, (Fédération des lieux de musiques actuelles) participation à plusieurs chantiers (pratiques amateurs, comptabilité analytique)
 - adhésion au SMA (Syndicat des Musiques Actuelles) et implication (François Delaunay représente le SMA au Centre National des Variétés : vice président de la commission 7 (aide aux salles de spectacle) et membre du Comité des Programmes.

⁷

Réseau des centres information ressources musiques actuelles des Pays de la Loire

7. Mobilisation et sensibilisation des publics

1 / Mobilisation des publics, communication

Objectif

Contribuer à l'appropriation des nouvelles tendances artistiques par tous les publics

Mise en œuvre

- 1 • Production de l'information à plusieurs niveaux
 - information accessible pour le plus grand nombre
 - information plus spécifique à destination des publics spécialisés

- 2 • Développement de plusieurs supports de communication
 - site Internet
 - programme papier bimestriel (4 par an)
 - affichage libre et affichage magasin
 - affiche programme
 - tracts
 - médias externes (TV local, PQR Radio locale, radio nationale spécialisée, presse nationale spécialisée)

2 / Favoriser l'accès au plus grand nombre, diversifier les publics

Objectif général

Favoriser l'accès au plus grand nombre en organisant les conditions de la diversification des publics au-delà des cercles déjà sensibles au projet culturel et artistique

Mise en œuvre

- 1 • Participation à la Charte Culture et Solidarité de la ville d'Angers

Dans le cadre de la Charte "Culture et Solidarité" mise en place par le service culturel de la Ville, nous sommes en lien avec les associations des quartiers angevins. Cette charte propose un tarif très bas aux publics des quartiers pour leur donner accès aux structures culturelles de la ville

- 2 • Une politique tarifaire modérée et plafonnée

Il s'agit de proposer une politique tarifaire très accessible favorisant l'accès régulier des populations «économiquement non installées ».

- *Prix moyen* : Pour les concerts organisés par le Chabada, l'objectif de prix moyen annuel de la place, tous billets confondus est de 14 € environ.

- *Tarifs concert club et concert salle* : Une attention particulière est portée sur les tarifs des concerts en

club (artistes « découverte ») qui sont en moyenne autour de 10 €.

- *Prix plafond* : Par convention avec la Ville d'Angers, les prix des billets sont plafonnés à 25 €. De façon tout à fait exceptionnelle, lorsque l'enjeu artistique le justifie, et après accord avec la Ville, ils peuvent dépasser ce plafond.

- *Associations et producteurs privés* : Lorsque les concerts sont organisés par des associations, les tarifs sont équivalents ou plus bas que les nôtres. Lorsque les concerts sont organisés par un producteur privé, les tarifs peuvent être légèrement plus élevés.

• 2 • Par la fidélisation (Carte Chabada)

Il s'agit de proposer un tarif réduit et une relation privilégiée favorisant une fidélisation des publics, spécialement sur les découvertes.

- La Carte Chabada est plus une carte de fidélité qu'une carte « d'abonné ». Elle donne droit à des réductions tarifaires sur tous les concerts durant 1 an, à partir de la date d'achat.

- Elle est à 8 euros pour les lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi et à 15 euros pour les autres.

- Elle donne droit à des avantages (envoi du programme à domicile, invitation à des soirées spéciales).

- Elle a pour objectif d'inciter les porteurs à venir découvrir des artistes via des propositions de concerts gratuits ou d'opérations avec 2 places pour le prix d'1 sur des coups de cœur n'ayant pas encore de publics constitués.

- Elle donne également accès au tarif réduit du THV de St Barthélémy d'Anjou et de toutes les salles de la Fédurok en France.

• 3 • Des tarifs réduits pour les groupes

Proposer un tarif réduit favorisant des pratiques de sortie en groupes, principalement pour des premiers concerts. C'est le même tarif que celui de la carte Chabada, il est appliqué également :

- aux groupes constitués (plus de 10 personnes avec une adresse et une personne relais) pour 2 à 3 concerts par an (foyer de jeunes en milieu rural, foyer de jeunes travailleurs...)
- au Service Culturel de la Ville, pour les associations signataires de la charte Culture et Solidarité
- aux maisons de quartiers
- aux associations partenaires d'une soirée
- aux associations liées à la musique en général
- aux possesseurs de la Carte Partenaire (dispositif Ville d'Angers)

• 4 • Action vers les publics spécifiques

- **vers les étudiants** : Etablir une relation privilégiée au sein du public étudiant

• animation d'un « réseau relais étudiants »

• Conventions de partenariat avec les Bureaux des Etudiants (BdE) et associations étudiantes :

• Cartes Chabada non nominatives au nom du BDE.

• Accompagnement de projets étudiants

- **vers les scolaires** : Développer des actions de sensibilisation aux musiques actuelles

• Pass Culture et Sport du Conseil Régional

• Rencontre d'artistes en classe

• Concerts pédagogiques «Peace & Love»

- **vers les populations urbaines et de quartiers** :

• Rapprochement avec les structures socioculturelles via les pratiques en amateurs

- Tarification préférentielle sur certains concerts

3 / Actions de sensibilisation en direction des publics

Objectifs généraux

- sensibiliser des publics aux musiques actuelles défendues dans le cadre du projet artistique.
- faire découvrir un lieu de concert,
- faire découvrir le fonctionnement sommaire d'un concert (systèmes d'amplification et de sonorisation, de lumière)
- découverte des instruments et des technologies numériques
- découverte de la vie d'un artiste au quotidien, des processus de création, d'enregistrement, de diffusion

• concerts pédagogiques

- organisation de concerts pédagogiques en direction des scolaires dans le cadre des résidences (préparés en amont par les enseignants)
- organisation de concerts pédagogiques avec des artistes locaux en direction des scolaires, des publics de centre sociaux et/ou de centre d'animation

• rencontres d'artistes

- interventions dans les classes de collège durant le cours de musique, dans les classes de primaire

• ateliers de pratique musicale

Organisation d'ateliers, de master classes, de rencontres artistiques

• visite pédagogique du Chabada

accueil de groupe pour une visite (découverte des métiers, du fonctionnement d'une scène de musique actuelle)

4 / Prévention des conduites à risques

Risques auditifs

Objectif : sensibiliser et protéger les publics aux risques auditifs

Mise en œuvre :

- *Opération Peace & Love* : Accueil de 5-6 séances par an du spectacle conférence crée en Pays de la Loire sur les risques auditifs.
- *Bouchon d'oreilles jetables* : mise à disposition aux publics de bouchons d'oreilles au bar les soirs de concerts, aux musiciens dans les locaux de répétition.
- *Bouchons anatomiques* : En partenariat avec la Mutualité Française Pays de la Loire, organisation d'une opération d'équipement des adhérents à l'association et des techniciens en bouchons d'oreilles anatomiques à moitié prix.

Alcoolisme

Objectif : sensibiliser et protéger les publics aux risques d'alcoolisme au volant

Mise en œuvre :

- *Moins de 16 ans* : Soirées DJ avec horaires tardifs : soirées interdites aux moins de 16 ans
- *Alcools forts* : Pour les soirées DJ avec horaires tardifs, la vente d'alcool fort est interdite aux 16-18 ans. Pour faciliter le respect de cette loi, des bracelets sont distribués au plus de 18 ans.
- *Mise en avant des boissons sans alcools* : les boissons sans alcools sont proposées à des tarifs privilégiés, soit moins cher que la bière et au-dessous des tarifs pratiqués dans les autres bars.
- *Accompagnement des personnes sous l'emprise de l'alcool* : Une attention particulière est portée par l'équipe d'accueil-sécurité aux personnes visiblement sous l'emprise de l'alcool ; (médiation avec les proches pour ne pas que ces personnes prennent le volant)

B | Conditions d'exploitations

Organigramme de l'équipe permanente

Organigramme de l'équipe du Chabada / janvier 2009

EURL BANG BANG		ASSOCIATION ADRAMA-CHABADA		
FRANCOIS JONQUET		FRANCOIS DELAUNAY		
GERANT EURL BANG BANG	CO-DIRECTEUR / GESTION - ADMINISTRATION	CO-DIRECTEUR / PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE		
ADMINISTRATIF		TECHNIQUE	LOCAUX DE REPÉTITIONS	
EMILIE BABLÉE RESPONSABLE BAR CDI T.Partiel(24H)	STEPHANE MARTIN PROGRAMMATION CADRE / CDI	SEVERINE DELALLE RESPONSABLE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES CADRE / CDI	JEAN PHILIPPE PERNET DIRECTEUR TECHNIQUE CADRE / CDI	TEO DURAND ACCUEIL LOCAUX DE REPÉTITIONS / CDI 31,50H
	FABRICE NAU ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES MUSICALES CADRE / CDI	SILKE LEUKEFELD WEBMASTER-RELATIONS PUBLIQUES / CDI	MATHIAS AUTIER REGISSEUR GENERAL CADRE / CDI	JEROME SIMONNEAU ACCUEIL LOCAUX DE REPÉTITIONS / CDI 31,50H
		PACO BERTHY ACCUEIL-ASSISTANTE DE PRODUCTION / CDI T.partiel (32H)	ALEX PIDOU COORDINATEUR TECHNIQUE / CDI	
		DELPHINE LE FOL ACCUEIL-COMPTABILITE CDI		

Ressources humaines (postes, compétences, réseaux, formations...)

L'équipe fixe du Chabada (salariés de l'association ADRAMA-Chabada) compte 12 personnes en CDI dont 2 temps partiels.

Direction

Historiquement issue de la vie associative de l'ADRAMA, la gestion du Chabada est confiée par le Conseil d'Administration de l'association à un binôme formant une direction collégiale :

- François Delaunay pour la mise en œuvre du projet culturel et artistique
- François Jonquet pour la gestion administrative et financière du projet culturel et artistique

François Jonquet est impliqué dans un groupe de travail de la Fédurok sur la mise en place d'un cadre de comptabilité analytique adapté au réseau des Scènes de Musiques Actuelles. Par ailleurs, il est intervenant régulier depuis 3 ans à l'IUT d'Angers dans le cadre de la licence professionnelle d'administrateur du spectacle.

François Delaunay a été administrateur de la Fédurok (Fédération des lieux de musiques actuelles). Il est l'un des représentants du Syndicat des Musiques Actuelles (SMA) au Centre National des Variétés (CNV) et siège à la commission 7 (aide à l'activité des salles de spectacle) et au Comité des Programmes (évaluation et validation de l'ensemble des programmes d'aide du CNV). Titulaire d'un DESS Direction de projet culturel – IEP / OPC Grenoble 2003. Diplômé Sécurité des salles de spectacle. Détenteur des licences d'entrepreneur de spectacles de 1ère, 2ème et 3ème catégorie.

Administration / production / communication

- *Stéphane Martin (Cadre)* : programmateur artistique, responsable des soirées, accompagnement des artistes locaux dans le cadre du dispositif de parrainage. Diplômé Service de Sécurité Incendie Assistance à personne – SSIAP 1
- *Séverine Delalle (Cadre)* : Responsable relations avec les publics (Communication et action culturelle). DESS communication & médias. Sciences com.
- *Fabrice Nau (Cadre)* : Responsable de l'accompagnement des pratiques musicales. Il est référent sur les pratiques amateurs pour la Fédurok et a participé, à ce titre, aux travaux du Conseil Supérieur des Musiques Actuelles. DESS Direction d'équipement et de projet musiques actuelles Amplifiées – Université d'Angers - 2004
- *Silke Leukefeld* : Relations publiques, relations presses, communication, web master. Maîtrise d'économie et Tourisme.
- *Marie Pascale Berthy (32H)* : Assistante de production, accueil artistes.
- *Delphine Le Fol* : Comptable, accueil, billetterie.
- *Frédéric Durand* : Accueil locaux de répétitions : (20 H) Manager du groupe Pony Pony Run Run.(3me Bureau-Wagram)
- *Jérôme Simonneau* : Accueil locaux de répétitions, Centre Informations et rédacteur en chef du supplément Yéty/Scène locale. Par ailleurs, il est critique musical (Vibrations...) (20 H)

Technique

Jean Philippe Pernet (cadre) : Directeur technique. Diplômé Service de Sécurité Incendie Assistance à personne – SSIAP 1

Mathias Autier (cadre) : Régisseur général. Diplômé Service de Sécurité Incendie Assistance à Personne – SSIAP 1

Alexandre Pidou : Coordinateur technique spécialisé lumière. Diplômé Service de Sécurité Incendie Assistance à personne – SSIAP 1

Bar

Le personnel du Bar du Chabada (Eurl Bang Bang / associé unique association ADRAMA-Chabada) compte 1 personne en CDI :

Emilie Bablée : responsable bar (Temps partiel)

Vacations

- L'équipe technique fixe du Chabada est complétée sur les concerts par 1 à 4 vacataires «intermittents».
- La billetterie, le vestiaire, le service au bar, la restauration pour les artistes sont assurés par des vacataires.

Sous traitance

- L'accueil/sécurité est assuré par l'entreprise Coliseum (Angers) avec 3 à 5 personnes en général
- Le ménage est assuré par l'entreprise EGNS (Angers)

Bénévoles

Le bénévolat n'est pas intégré comme une donnée de fonctionnement pour l'organisation des concerts. Il n'est pas développé comme une donnée fondamentale du projet associatif.

Néanmoins, nous avons fait le choix de faire appel à une équipe d'une vingtaine d'étudiants bénévoles, qui sont réunis chaque mois et qui distribuent les supports de communication. Au-delà d'une hypothétique économie, ce choix nous permet d'entretenir un lien fort avec le milieu des étudiants.

En échange de quoi, les bénévoles bénéficient d'invitations aux concerts de leur choix.

Evolution des postes (départ, embauches)

- Juin 2008, création d'un poste de « *responsable de l'accompagnement des pratiques musicales* » dans le cadre de la mise en place du fonctionnement des Studios Tostaky pour l'accompagnement des amateurs et l'accueil de résidences.
- Février 2009 marquera un changement de personnel sur le poste « *accueil- assistant(e) de production* »
- Septembre 2009. Création d'un complément horaire du poste de « *secrétaire comptable* » (1/3 Temps Plein) afin d'assumer le surcroît de charge de travail lié aux nouvelles activités.
- Janvier 2010, Le projet prévisionnel de fonctionnement des Studios Tostaky prévoit la création d'un poste supplémentaire d'assistant d' « *accompagnement des pratiques musicales* » et 1 poste de « *régisseur technique des studios Tostaky* ».

Aides à l'emploi

Aucun poste ne bénéficie d'une aide à l'emploi.

Gestion des ressources humaines

Des outils sont en place depuis plusieurs années et continueront à être utilisés :

- Fiche de poste détaillée et réactualisée annuellement
- Bilan individuel annuel avec la co-direction
- Journée annuelle de bilan collectif

Développement durable

Depuis novembre 2008, Le Chabada participe, au sein d'un groupe de travail, à la mise en place de l'Agenda 21 Culture de la Ville d'Angers.

A ce jour, Le Chabada a été retenu pour servir de « structure témoin » vis-à-vis du groupe de travail qui coproduit cet Agenda 21 culture. Il s'agira d'observer sous quelques angles le fonctionnement de la structure au regard des 4 dimensions du développement durable (environnemental, social, gouvernance, économie). Des propositions devraient être faites pour améliorer le fonctionnement dans une optique de développement durable.

Au terme de cette expérience qui devrait nous permettre de nous sensibiliser concrètement au développement durable, Le Chabada devra logiquement se donner les moyens d'aller au terme de cette démarche d'Agenda 21 culture. Les contraintes de charge de travail de l'équipe permanente, les contraintes financières liées à cette mise en place détermineront le calendrier le plus approprié.

Néanmoins, en parallèle, et sans attendre la concrétisation de l'Agenda 21, chaque fois que cela est possible, il pourra y avoir une meilleure prise en compte de la dimension environnementale et/ou équitable lors des achats de fournitures consommables, de l'achat de matériels.

Responsabilités, sécurité et assurances

Responsabilités liées aux établissements recevant du public (ERP)

Le Chabada est classé ERP de type L (salle de spectacle) en 2ème catégorie (701 à 1500 personnes)

- *Sécurité des salles de spectacle* : François Delaunay, co-directeur et détenteur de la licence N°1 d'exploitant de salle de spectacle. A ce titre, il a suivi en 2008 la formation « Sécurité des salles de spectacle » (décret 2000-609 du 29 juin 2000)
- *SSIAP 1* : Parmi l'équipe permanente, 4 personnes sont diplômées SIAPP 1 (Programmeur responsable de soirée / Stéphane Martin, Directeur technique / Jean Philippe Pernet, régisseur général / Mathias Autier, Coordinateur technique / Alexandre Pidou). Au moins de 2 de ces 4 personnes sont systématiquement présentes lors de l'accueil de public. Le personnel d'accueil sécurité fourni par la société Coliseum pour l'accueil du public, comporte au minimum 1 SSIPP 2 et 2 SSIAP 1.
- *Equipier de 1ère intervention - évacuation* : Conformément à la législation, le personnel permanent est formé au moins une fois par an au fonctionnement du système d'alarme (ERP article MS 69), aux procédures d'évacuation du public (ERP article MS 51) formant ainsi les personnels en « Equipier de 1ère intervention - évacuation »
- *Commission de sécurité* : La commission Intercommunale d'Angers Loire Métropole effectue des visites périodiques afin d'émettre un avis sur le respect des conditions de sécurité, conditions indispensables à la poursuite de l'activité.
- *Registre de sécurité* : Conformément à la législation, un registre de sécurité regroupe l'ensemble des

documents relatifs à la sécurité et atteste de la mise en place de l'ensemble des procédures réglementaires.

Responsabilités liées au Code du travail

• *Document unique d'évaluation des risques professionnels* : Conformément à la législation nous disposons d'un Document unique d'évaluation des risques professionnels. Cette évaluation des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier et classer les risques qui peuvent se rencontrer dans l'entreprise en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un document en constante évolution.

Assurances

Responsabilité civile : Notre activité de salle de spectacle est assurée par Dufaud Assurance Spectacle (Paris) spécialisée sur notre activité. Montant de garanties :

Pour ses activités, l'association ADRAMA-Chabada est assurée à la MAIF.

Suivi et évaluation de l'activité

Rapport annuel de la DSP – Bilan d'activité

Chaque année avant le 1er juin, un rapport annuel permettra de retracer la totalité des opérations afférentes à la DSP pendant l'année précédente. Il comprendra, la description des activités réalisées, l'analyse financière et comptable des opérations afférentes à l'exécution de la DSP, - autant que faire ce peut - une analyse de la qualité des services rendus, les éléments prévisionnels.

Comité de suivi

Un comité de suivi annuel de la Ville d'Angers permettra de faire un point complet sur l'exécution de la délégation sur l'année écoulée. Il permettra aussi d'échanger sur les perspectives et projets.

Transparence des informations (disponibles sur le site www.lechabada.com)

Nous prévoyons de continuer à mettre à disposition du public sur le site www.lechabada.com des documents permettant une transparence du fonctionnement de la délégation :

- statuts de l'association
- « Cahier des charges » de la DSP
- Projet culturel et artistique en cours
- Rapport du délégataire de l'année écoulée
- Bilan d'activité de l'année écoulée
- Bilans analytiques de l'année écoulée
- rapport du commissaire aux comptes de l'année écoulée

Continuité du service public

Moyens envisagés pour respecter le principe de continuité de service public

Jusqu'à présent les moyens mis en œuvre pour respecter le principe de la continuité de service ont consisté à proposer, autant que faire ce peut, des périodes de fermeture du Chabada les plus petites possibles.

• *Locaux de répétitions* : Depuis l'ouverture en 1990, les locaux de répétition de la Cerclère étaient ouverts tous les jours de l'année à l'exclusion du 25 décembre et du 1er janvier. Depuis cet été 2008, pour ajuster leur fonctionnement à leur fréquentation, ils sont fermés les 2 premières semaines du mois d'août. Deux studios de répétitions réservés aux artistes professionnels et situés sur le site du Chabada sont en accès libre 365 jours sur 365 et 24h sur 24.

Les plages actuelles d'ouverture seront proposées pour les 5 ans à venir afin de garantir la continuité du service des locaux de répétition.

• *Diffusion* : La programmation des soirées concerts se répartit entre fin septembre et fin juin, à l'exception des 2 semaines de fermeture à Noël, 1 semaine durant les vacances scolaires d'hiver et 1 semaine durant les vacances de printemps, soit sur 36 semaines environ. L'économie générale du projet et les contraintes des tournées d'artistes ne permettent pas à ce jour d'augmenter ces périodes de programmation.

Dans le cadre budgétaire fixé, ces plages actuelles d'ouverture seront proposées pour les 5 ans à venir. La continuité du service de la diffusion et du lieu ressource est donc garantie.

• *Ateliers pour les amateurs, résidences d'artistes aux Studios Tostaky* : Le développement des activités en direction des amateurs et d'accueil des résidences doit déboucher sur l'ouverture d'un nouvel espace de travail : les « Studios Tostaky ». Si les cadres budgétaires le permettent, l'objectif est de réduire la période de fermeture à 4 semaines par an au cœur de l'été.

• *Lieux ressource, fonctionnement général* : Le Chabada est aussi un lieu ressource pour les musiques actuelles, ouvert au public 5 jours par semaine hors fermeture estivale (5 semaines) et fermeture de fin d'année (2 semaines).

Pour chacune des activités citées et dans le cadre des contraintes afférentes à la DSP, nous envisageons, pour les 5 ans à venir, de poursuivre le fonctionnement actuel en conservant les mêmes périodes d'ouverture. C'est dans ce même respect du principe de continuité que seront organisées les activités des futurs « Studios Tostaky ».

Egalité des usagers devant le service public

Moyens envisagés pour respecter le principe d'égalité des usagers devant le service public

Jusqu'à présent les moyens mis en œuvre pour respecter le principe d'égalité des usagers devant le service public ont principalement consisté à porter une attention aux tarifs afin que ceux-ci restent accessibles au plus grand nombre. Ils ont aussi consisté, dans le cadre du projet artistique, à accueillir pour nos activités les associations et les musiciens locaux.

Pour les concerts, l'égalité des usagers devant le service public est relativement garantie grâce à un prix moyen de billet de 14 € alors que la moyenne des « grands » concerts type Zénith est de 32 €⁸. Ce prix moyen modéré de 14 € recouvre néanmoins des disparités entre les tarifs des concerts découvertes en club très bas et ceux des têtes d'affiches en salle plus élevés (généralement autour de 23 € et néanmoins plafonnés à 30 € pour quelques rares exceptions).

Pour les autres activités comme les répétitions, les ateliers de formation, le dispositif d'accompagnement des amateurs, l'égalité des usagers est garantie dans les limites des contours du projet artistique (pas de

⁸

Chiffre 2007, Source Centre National des Variétés

répertoire de reprise ni de « variétés »).

L'accueil et l'accompagnement des associations locales pour organiser une soirée concert se font également dans les limites du projet artistique du Chabada et dans le respect du cadre légal applicable à ces activités. Il n'est pas ici question de prestation mais bien de service adapté à chaque projet.

Il serait d'ailleurs plus juste de parler d'équité des usagers pour ce qui concerne nos activités tant la démarche revendiquée d'accompagnement de projets artistiques implique une réponse adaptée donc différenciée à chaque cas.

Dans le cadre du projet artistique, pour les 5 ans à venir, les moyens à mettre en œuvre pour respecter les principes de l'égalité des usagers devant le service public seront les mêmes que ceux utilisés jusqu'à présent.